

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Code Postal 13320

N°2024-056

Le Maire de la commune de Bouc Bel Air

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22, L2213-8, L2213-14 et L2213-15,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles R2213-44 et R2213-45, R2213-48 à R2213-50.

**OBJET :**  
Reversement des  
vacations funéraires  
Novembre 2024

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> : Règlementation**

Les agents de police municipale procèdent à l'exécution des mesures de police prescrites par les lois et règlements pour les opérations funéraires s'effectuant sur la commune de BOUC BEL AIR, 13320.

**Article 2 : Vacations Funéraires**

Le produit de la vacation référencée sur le tableau en annexe est reversé à l'agent ayant réalisé la vacation funéraire, conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur général des services,  
Monsieur le Chef du service de gestion comptable des finances publiques  
Monsieur le Chef de service de la police municipale,

Fait à Bouc Bel Air, le 27 NOV 2024.



Richard MALLIÉ.

Certifié exécutoire, Reçu en  
Sous-Préfecture le :  
Publié ou Notifié le :

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20241127-2024\_056-AU

S<sup>2</sup>LO

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20241127-2024\_056-AU



# Vacations Funéraires

## Police Municipale de Bouc Bel Air



### Décision n°2024-056

#### Tableau annexe

N°	ETABLISSEMENT + N° DE CHEQUE	MONTANT	NOM DU DEBITEUR	DATE D'EMISSION DU CHEQUE	AGENT AYANT REALISE LA VACATION
1	CAISSE D'EPARGNE Chèque n°6547284	23€	POMPES FUNEBRES MANNO GILLES 46, Avenue Victor Hugo 13170 LES PENNES MIRABEAU	15.11.2024	BCP BRANGER Sindy
	<b>TOTAL</b>	<b>23€</b>			

Fait à Bouc Bel Air, le 27 NOV 2024



Richard MALLIÉ